



## Compte rendu CTA Moyens rentrée 2021 du 18 janvier

---

**Secrétariat adjoint de séance** : SGEN

**DL** : FSU / SGEN / UNSA Educ / FO

**Réponse rectrice aux DL** :

**Crise sanitaire** : protocole déjà protecteur depuis la rentrée. Difficulté pour l'EPS et la restauration scolaires d'où les nouvelles mesures.

- **Hypothèse** : pas de circulation majeure du virus / vérification avec la mise en place de tests (variants plus contagieux chez les enfants ?).
- **Hybridation lycée** : pas systématiquement des ½ groupes mais aussi présentiel / distantiel pour alléger et éviter le brassage.
- **Examens de mars pour les terminales (ES)** : pas question pour l'instant de les reporter ou de les annuler. La rectrice essaye de rassurer (2 sujets). Bienveillance pour les corrections et les harmonisations. Cependant, pas une veine indulgence ni pour baisser le niveau... **Annulées depuis et remplacées par du CC !**
- **EPS** : ce qui pose problème, c'est le non port du masque. D'où uniquement en extérieur. La rectrice reconnaît que le sujet de la sédentarité est un vrai sujet. L'importance de l'EPS n'est pas niée.

**UNSA** : nos collègues ont l'impression d'être empêchés de travailler. Important d'être à l'écoute des collègues !

**Moyens** : Budget EN en hausse (3 à 4 %). Choix du MIN : pas de suppressions d'emploi mais redéploiement des emplois du second degré vers le 1<sup>er</sup> degré. Pas de compensation à la hauteur dans le second degré car l'académie n'a pas un public défavorisé.

**SG** : l'académie a bénéficié du plan de relance (équipement numérique des établissements).

---

### Répartition des moyens premier degré :

Les moyens supplémentaires attribués à la rentrée 2020 n'impacteront pas la dotation R 2021.

La SG rappelle les priorités :

- La finalisation des dédoublements des CP et CE1 en Éducation prioritaire ;
- L'amélioration du régime des décharges des directeurs d'écoles (1 à 3 classes, 9 classes et 13 classes) ;
- La poursuite du dédoublement des classes de grande section de maternelle dans les réseaux d'Éducation prioritaire ;
- La poursuite du plafonnement à 24 élèves par classe hors éducation prioritaire, en privilégiant les classes de grande section ;
- La poursuite du déploiement de la stratégie nationale pour l'autisme ;
- Prise en compte de la diversité des territoires (aucune fermeture d'école rurale sans accord du maire).

La dotation 1<sup>er</sup> degré est de 25 ETP

La proposition de répartition entre les départements est la suivante:

**07: 0 / 26: 0 / 38: + 16 / 73: 0 / 74: +9**

**UNSA** : Pour la répartition, on aurait pu aussi travailler sur du qualitatif (RASED, remplacements). Mesures possibles de refus de fermetures par des maires ruraux. Inquiétudes...

**Rectrice / DASEN 38** : c'est le cas pour les fermetures d'école mais pas pour les classes (mesure R 2020 seulement).

**Vote répartition 1D : 6 contre (5 FSU + 1 FO) / 4 abstentions (2 UNSA + 2 SGEN)**

---

## **Moyens Second degré :**

Pour l'académie de Grenoble, la variation des effectifs prévue est inférieure à l'augmentation nationale puisqu'elle s'établit à +0,5% (+1 115 élèves).

A ce titre, **le solde de la mesure de rentrée 2021 pour l'académie de Grenoble se traduit par :**

**-65 ETP soit -160 ETP HP et +95 ETP HSA.**

Dans ce cadre, l'académie s'est fixée les priorités suivantes :

- Le déploiement d'une offre de formation plus riche, offrant aux élèves de réels choix de parcours sur l'ensemble des territoires de l'académie,
- Le renforcement de l'accompagnement des élèves et des établissements les plus fragiles (ruraux, isolés ou dans un contexte socio-économique sensible).
- Le maintien des mesures prises pour la rentrée 2020 dans le cadre du plan de relance pour le plan *#1jeune1solution*
- Le renforcement du maillage territorial des structures dédiées à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

**La proposition de répartition de l'évolution des moyens entre catégories d'établissements de l'académie s'articule notamment autour des mesures suivantes :**

**Pour les collèges,**

- la mesure est effectuée en maintenant les moyens au titre des structures (+2001h)
  - l'académie poursuit son rattrapage au titre de la création de structures pour répondre aux besoins des élèves à besoins éducatifs particuliers : 3 divisions de SEGPA (+6,14 ETP) et 8,5 structures ULIS (10 ETP) sont créées.
- Pour cette rentrée, les moyens alloués au titre des structures des collèges permettent une légère amélioration des taux d'encadrement puisque le H/E prévisionnel évolue positivement, en passant de **1,16 en 2020 à 1,19** en préparation de la rentrée 2021.

**En lycée,** priorité académique de la rentrée 2021, pour la voie générale et technologique et le post-bac, l'académie renforce le budget notamment au titre des mesures suivantes :

- Poursuite de la montée pédagogique du plan jeune *#1jeune1solution* ;
- Evolution de l'offre de formation en BTS au titre du financement de la rénovation des diplômes de BTS ;
- Evolution de la carte des CPGE avec transformation des formations MP2I (une division ouverte au lycée Champollion de Grenoble) et transformation des CPGE économiques et sociales offrant les 4 options ;
- Ouverture d'une classe de parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) au lycée Mounier
- Renforcement de moyens alloués au titre du sport : SHN et bac en 4 ans, transformation de sections sportives en sections d'excellence sportive, 2 nouveaux pôle France (Escalade au lycée E. Herriot de Voiron et académie de rugby au lycée L. Michel à Grenoble) ;
- Mise en place d'ateliers Sciences Po Paris conventionnés.

L'académie maintient l'allocation progressive des moyens mise en œuvre depuis la rentrée 2019 avec un financement complémentaire (plus de 17 ETP) pour les établissements petits et isolés de 4 divisions et moins en 1ère et de 5 divisions et moins en terminale.

Dans ce contexte, **le budget alloué aux LGT augmente de 20 ETP.**

**S'agissant de la voie professionnelle**, le budget global pour **les LP est en diminution de 11 ETP**, cette diminution est due essentiellement à l'impact de nouvelles familles de métiers.

**L'allocation progressive des moyens** au bénéfice des établissements les plus fragiles (indicateur ISOC) est légèrement renforcée puisqu'elle concerne cette année **14 établissements au lieu de 12 en 2020 soit 7 ETP.**

Dans ce contexte, la répartition des moyens du second degré public pour la rentrée 2021 se décline comme suit :

<b>HP en ETP</b>	<b>HSA en ETP</b>	<b>Solde en ETP</b>
Collèges		
-81,5	-2	-83,5
Lycées généraux et technologiques		
-20,5	40,5	20
Lycées professionnels et EREA		
-17	6	-11
Réserve		
-19,5	44	24,5
Dispositifs académiques		
-21,5	6,5 -15	

#### **Mesure de rentrée académique**

<b>-160</b>	<b>95</b>	<b>-65</b>
-------------	-----------	------------

S'agissant du taux d'HSA, pour la rentrée 2021, il évolue comme suit :

#### **Taux HSA**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>VARIATION</b>
<b>LGT</b>	11,55%	10,85%	0,70%
<b>LP</b>	9,66%	9,40%	0,26%
<b>EREA</b>	5,50%	5,40%	0,10%

#### **COLLEGES SEGPA**

8,35%	8,30%	0,05%
-------	-------	-------

**UNSA** : les chiffres 160 suppressions de postes. Les HSA ne sont en rien une compensation. Grande fatigue des collègues. Ces annonces ne vont rien arranger.

**SG** : consciente que mesure compliqué. Attention particulière pour les retraits d'emploi. Particulièrement en educ prio.

**UNSA** : Enseignement de spécialité / EPS / combien d'étab / critères de choix ?

**Rectrice** : annonce du MIN à la rentrée. Pour R 2021 à titre expérimental (3 lycées par acad ou 1 par dép).

**Vote moyens second degré : 10 contre (5 FSU / 2 UNSA / 2 SGEN / 1 FO)**

---

### Évolution de la carte des formations professionnelles

La carte des formations professionnelles évolue significativement en 2021 suite, d'une part, à la priorité du plan de relance et d'autre part, à la deuxième phase de la transformation de la voie pro, qui suppose de revoir l'offre de formation dans le cadre d'une stratégie régionale.

#### **Une priorité du plan de relance**

Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent de plein fouet les jeunes, qui en sont les premières victimes. La sécurisation des parcours de formation pour ceux qui n'ont pas pu achever leur formation ou encore pour ceux qui n'ont pu trouver un emploi sur le marché du travail durement frappé par la crise économique et sociale est l'objet d'une attention particulière du gouvernement. Des moyens importants sont consacrés à cette protection des jeunes dans le premier volet du plan de relance.

Trois priorités :

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ;
- Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir ;
- Accompagner 300 000 jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

L'académie de Grenoble a bénéficié de cette mesure au titre de la création de places supplémentaires en FCIL, BTS, classes passerelles ainsi qu'au titre de la mise en place du CAP en 3 ans.

#### **Une carte des formations professionnelles repensée dans le cadre d'une stratégie régionale déclinée en territoires :**

Dans le cadre des orientations stratégiques régionales, l'académie de Grenoble **repense la construction de sa carte dans une dimension pluriannuelle**. Le cadre d'un pilotage partagé avec la région Auvergne-Rhône- Alpes, avec des objectifs et des orientations communs, a été défini entre l'État et la Région au sein d'une lettre de cadrage adressée aux chefs d'établissements le 16 juin 2020.

Les axes de travail suivants ont été retenus :

- Travailler sur une évolution qualitative de l'offre de formation en construisant des dynamiques vers des métiers insérants.
- Travailler spécifiquement le développement de l'offre de formations sur les territoires en tension

- Mobiliser les réseaux et les campus en tant qu'acteurs majeurs dans la reconfiguration de la carte des formations sur les domaines d'excellence et les familles de métiers

Dans la continuité des orientations prioritaires nationales au titre de la transformation de la voie professionnelle, l'académie met en œuvre pour la rentrée 2021 **cinq nouvelles familles de métiers** :

« métiers du bois » ; « métiers du pilotage d'installations automatisées » ; « métiers de la maintenance » ;

« métiers de la réalisation de produits mécaniques » ; « métiers du numérique et de la transition énergétique ».

**Les ajustements de l'offre de formation en baccalauréat professionnel AGORA** se poursuivent sur l'année scolaire 2021/2022, ce qui permet la mise en place de formations nouvelles ou l'augmentation de la capacité d'accueil de formations existantes plus insérantes. Le protocole d'accompagnement à destination des équipes poursuit son déploiement.

Il est conduit principalement sur 2 axes :

1) Information des équipes :

- Les enseignants de Bac Pro GA ont été informés lors de l'année scolaire 2019-2020
- Les projets de transformations sont accompagnés par la DAFPIC et les corps d'inspection
- Des visites de la DRH et de l'inspecteur en charge de la spécialité sont organisées.

Académie de Grenoble - document CTA du lundi 18 janvier 2021 15

2) Accompagnement collectif et individuel :

- Les protocoles d'accompagnement sont mis en œuvre par les inspecteurs disciplinaires
- En lien avec la DRH, les opportunités de reconversion (changement de discipline ou de corps, adaptation à l'emploi) sont examinées et accompagnées.

Outre la poursuite de la transformation du BAC GA, **l'évolution de la carte se concentre sur les filières insérantes** :

- Santé / Social / Soins aux personnes
- Sécurité
- Hôtellerie / Restauration / Tourisme
- Services aux entreprises et organisations

Au-delà, **un rééquilibrage se poursuit afin de conforter la continuité de l'offre de formation de certains établissements avec pour objectif global une répartition équilibrée et cohérente par territoire et par filière des formations sur l'ensemble de l'académie, voire de la région académique** (en particulier pour le post baccalauréat ou filières « rares »). Cela se traduit notamment par **la coloration de certains diplômes en fonction des spécificités territoriales/économiques, et une harmonisation de l'offre de formation pour permettre une meilleure lisibilité des parcours.**

Ainsi, des colorations de diplômes sont proposées dans les secteurs des services et de la production (BAC PRO GA, BAC PRO MEI, BAC PRO SN ...). Concernant les filières industrielles, des adaptations et colorations ont été travaillées au regard des besoins territoriaux. Les filières industrielles et du bâtiment, dont l'attractivité doit être renforcée, seront adossées aux travaux conduits sur les CMQ.

Les projets retenus pour la rentrée 2021 résultent d'un travail d'identification des besoins économiques des territoires, de la prise en compte des demandes du public ainsi que de la capacité des établissements à fonctionner en réseaux. Cette réflexion est effectuée notamment dans le cadre du plan *#1jeune1solution* intégré au plan de relance.

Les publics prioritaires auxquels s'adresse ce plan sont les jeunes qui ont échoué au CAP, ceux qui n'ont pas obtenu de place pour une poursuite d'études en bac pro (prioritairement les 16/18 ans à qui il doit être proposé des possibilités de poursuite d'études dans des formations courtes et par ailleurs, **l'académie réajuste son offre de poursuite post-bac courte** (BTS, MC...) afin de mieux répondre aux attentes des étudiants et aux besoins des milieux économiques. De même, la création de nouveaux diplômes en BAC PRO et BTS s'inscrit dans cet objectif.

Une réflexion a été menée pour revisiter les mentions complémentaires (MC) et les FCIL, et un travail est engagé pour les valoriser dans le cadre du module « préparation de l'insertion professionnelle » qui sera mis en place en Terminale professionnelle cette année. Certaines MC évoluent vers des formations mixtes (élèves/apprentis). Certaines FCIL sont recentrées vers des publics de la formation continue. Des certifications sont pensées pour compléter l'offre, notamment par des titres professionnels existants, ou à créer afin de permettre d'accueillir des apprentis.

Par ailleurs, la construction de parcours intégrant des FCIL au sein de CMQ est d'ores et déjà expérimentée :

par exemple, une FCIL dans le secteur hôtellerie/restauration au sein du CMQ hôtellerie/tourisme de montagne est expérimentée depuis la rentrée pour répondre aux besoins des élèves de CAP/BAC PRO du secteur n'ayant pu obtenir une poursuite d'études et/ou une insertion professionnelle (financement plan Jeunes).

Le CMQ est un levier fondamental de la transformation car il donne à voir l'excellence de la voie professionnelle. Chaque CMQ a vocation à fédérer l'ensemble des têtes de réseau représentatives de la filière afin de faire bénéficier des diagnostics, projets, développement, liens avec le supérieur, la recherche, l'innovation pédagogique et l'ensemble des établissements. Au sein de l'académie de Grenoble, les établissements du réseau « métiers de l'automobile » bénéficieront de la dynamique du Campus pour mener des actions territoriales.

35 projets sont ainsi présentés dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

Niveau V (BTS) : 2  
Niveau IV (BCP) : 22  
Niveau III (CAP) : 8  
MC : 3

Académie : **35**

**Bac pro GA** :

**évolution au long cours.**

**7/11 établissements concernés ont été visités en 2020.**

**35 demandes d'accompagnement individuel faites.**

**Reste 4 établissements.**

**Accompagnement avant la mesure de carte scolaire.**

## **La Cardinière : les plateaux existent**

**Bâtiment « filière insérante » mais adaptation de la carte.**

**Hôtellerie restauration tourisme : la crise COVID pourrait impacter les choix vers la filière. Pour les jeunes qui sortent, possibilité de réorienter vers les EHPAD (demandeurs de ces compétences).**

**Votes 6 contre (5 FSU / 1 FO) 4 abstention (2 UNSA / 2 SGEN)**

---

## **Carte des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels en lycée général Rentrée 2021-Enseignement Public**

Depuis la réforme du lycée de la rentrée 2019, une offre de formation riche, basée sur la notion d'enseignement de spécialité (ES) et optionnels (EO), se déploie sur le territoire académique.

### **Enseignements de spécialité**

Pour la préparation de la prochaine rentrée, la méthode de l'appel à projets d'évolutions de carte des formations auprès des lycées a été remplacée par une phase d'échanges et de réflexions collectives avec les proviseurs pilotée par les IA-DASEN en lien avec les corps d'inspection.

La carte des ES s'est construite historiquement, et s'ajuste à la rentrée prochaine, avec la même préoccupation d'offrir un large choix de parcours à tous les élèves et particulièrement les plus fragiles.

Une attention est portée à la complémentarité et à l'équilibre territorial, notamment sur les territoires ruraux et les établissements isolés.

Le parcours des élèves et sa continuité, priorité académique, sont favorisés à travers des choix relatifs à l'offre de formation envisagée dans les établissements en mobilisant toutes les possibilités et modèles d'organisation, y compris en proposant des enseignements en réseau.

- L'objectif est que tous les élèves de l'académie aient accès à proximité aux 7 ES courants. Dans les zones urbaines, où les établissements offrent une plus grande proximité, les établissements peuvent s'organiser pour une offre dite « de secteur » qui conduira à faciliter l'inscription de l'élève dans l'établissement du secteur offrant l'enseignement choisi en dehors de considération de sectorisation.

- L'implantation des ES rares est calibrée pour répondre aux besoins en portant une attention particulière au maillage et à une couverture cohérente du territoire, notamment pour les LCA (comme le latin).

- La couverture de l'ES Numérique et sciences informatiques s'élargit pour répondre à l'intérêt exprimé par les élèves.

- Les évolutions de carte liées aux ES 'rares' d'art (musique, théâtre, danse, arts, histoire des



arts...) sont envisagées dans une approche pluriannuelle afin de tenir compte de la nécessaire coordination avec la DRAC financeur au titre des intervenants.

- Sur les évolutions, le nouvel ES Anglais monde contemporain est ouvert en parallèle de l'ES Langue, littérature et culture étrangère Anglais à la carte des établissements lorsque leurs effectifs permettent l'ouverture de 2 groupes.

### **La rectrice met le focus sur la NSI**

**Concernant l'ES EPS en réponse à l'UNSA** : il sera présenté en mars (expérimentation dans 3 à 6 lycées). Un GT travaille. Pas d'arbitrage de la rectrice encore. Pas de moyens nouveaux.

Certaines des mesures d'ouvertures proviennent de fermetures de réseau.

**UNSA** : ES anglais à Bourg St Maurice. Pourquoi cette ouverture ?

Rectrice : pour offrir tous les ES principaux sur le secteur.

**Vote carte des ES : 6 contre (5 FSU / 1 FO) 4 abstentions (2 UNSA / 2 SGEN)**

---

### **Enseignements optionnels**

Pour les enseignements optionnels, la réflexion porte sur l'articulation entre leur implantation et celle des ES, notamment pour les disciplines dites rares, afin de faciliter la mise en œuvre tant du point de vue de l'organisation pédagogique que du point de vue de la ressource humaine.

Des fermetures d'EO sont présentées, notamment en seconde, les EO n'ayant pas vocation à constituer un prérequis pour la filière générale ou technologique, et parallèlement, pour les enseignements sans effectif constaté depuis 2 rentrées. En terminale en revanche, les 2 EO de mathématiques sont ouverts dans tous les lycées.

**La carte des EO n'est pas décidée par la rectrice mais par les CE.**

**Vote carte des EO : 6 contre (5 FSU / 1 FO) 4 abstentions (2 UNSA / 2 SGEN)**

---

### **Evolution de l'offre des enseignements et séries technologiques Mesures retenues pour la rentrée 2021 - Lycées publics**

**Bassin Commune Code RNE Nom établissement Type de demande Nature de la demande Série/Enseignement Observations**

ARDECHE MERIDIONALE AUBENAS 0070004S LPO ASTIER Ouverture Série technologique **STD2A**

DRÔME DES COLLINES ROMANS 0260023J **LPO LYCÉE DU DAUPHINÉ Ouverture**  
Enseignement de spécialité **STI2D** SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE

NORD ISERE BOURGOIN JALLIEU 0380008C **LGT L'OISELET Ouverture** Enseignement  
de spécialité **STI2D**  
SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE

BASSIN GRENOBLOIS **PONTCHARRA** 0382270L LGT PIERRE DU TERRAIL **Ouverture**  
Série technologique **ST2S**

CHABLAIS THONON 0740046Y **LGT LA VERSOIE Ouverture** Série technologique **ST2S**

**Vote : 9 abstention (5 FSU, 2 UNSA, 2 SGEN) 1 contre FO**

---

### **Evolution de la carte des CPGE PUBLIC**

À la rentrée 2021, la mise en place du nouveau baccalauréat offre des opportunités nouvelles aux CPGE.

Elles vont en effet accueillir des lycéens dont le parcours sera à la fois plus varié et dont les connaissances seront plus solides.

En cohérence avec la réforme du lycée, la disparition des séries du bac général et l'apparition de nouveaux enseignements, les parcours des classes préparatoires aux grandes écoles évoluent à la rentrée 2021.

Certaines formations préparatoires aux grandes écoles évoluent :

#### **- CPGE économiques et commerciales, voie générale (ECG)**

Dans la filière économique et sociale, les voies ECE (option économie) et ECS (option scientifique) fusionnent en une seule voie ECG : Economie Commerciale Générale.

La CPGE ECG s'adresse aux bacheliers généraux passionnés par les sciences humaines et sociales et les humanités, qui souhaitent intégrer une grande école de commerce et de management.

Elles proposent désormais un tronc commun de lettres, philosophie et langues, et deux enseignements obligatoires au choix :

- Un enseignement de sciences humaines et sociales, à choisir parmi :
  - Economie, sociologie et histoire du monde contemporain.
  - Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain.
- Un enseignement de mathématiques, à choisir parmi :
  - Mathématiques appliquées.
  - Mathématiques approfondies.

En fonction de la nouvelle offre des établissements, quatre parcours seront envisageables.  
Les

enseignements : ESHMG (économie, sociologie et histoire du monde contemporain) ou HGGSP (histoire, géographie et sciences politiques) seront combinés avec mathématiques appliquées ou mathématiques approfondies.

Dans l'académie, 3 pôles sont constitués dans des lycées proposant déjà les CPGE économiques et sociales.

Chacun de ces pôles proposera les 4 enseignements :

- Lycée Champollion de Grenoble,
- Lycée Berthollet d'Annecy,
- Lycée Camille Vernet de Valence.

### **CPGE mathématiques, physique et informatique (MPII – MPI)**

Dans la filière scientifique, une nouvelle spécialité est créée : MPII (mathématique, physique, ingénierie, informatique), conçue comme une variante de MPSI, option informatique, actuelle. Il s'agit d'une nouvelle voie de CPGE s'adressant aux élèves qui souhaitent, dans le cadre d'une CPGE scientifique pluridisciplinaire, avoir un enseignement renforcé en sciences informatiques. Elle pourra s'adresser en premier lieu à des élèves qui ont suivi la spécialité NSI en première et en terminale, mais aussi à des élèves scientifiques très motivés qui souhaitent suivre un enseignement exigeant d'informatique. La première année MPII permettra aux élèves d'opter, en cours de cursus, vers un renforcement important de l'enseignement informatique ou vers un parcours se rapprochant d'un parcours MPSI classique. Les élèves pourront ainsi poursuivre en MPI, ou se diriger vers une MP ou une PSI, suivant le choix fait au deuxième semestre.

L'académie ouvre une division de CPGE MPII au lycée Champollion de Grenoble (par transformation d'une CPGE MPSI).

L'évolution de la carte des CPGE pour la rentrée 2021 s'inscrit dans un travail d'analyse mené dans l'académie, en coordination avec la région académique.

L'analyse s'est appuyée sur :

- le flux de candidats potentiels à partir des effectifs des lycéens de première et terminale et de leurs choix d'enseignements de spécialité
  - l'attractivité des filières de CPGE existantes
  - l'état des lieux et des projections en matière de ressources humaines mobilisables.
- Une attention particulière est portée à l'équilibre territorial.

**Vote : 9 abstentions (5 FSU, 2 UNSA, 2 SGEN) 1 contre (FO)**

---

### **Propositions d'évolutions de l'offre en Langues vivantes étrangères / Rentrée 2021**

L'évolution de l'offre en langues vivantes étrangères à la rentrée 2021 poursuit les mêmes objectifs que les années précédentes :

- développer les compétences linguistiques des élèves ;
- favoriser leur enrichissement culturel, l'ouverture au monde ;
- construire un parcours linguistique progressif, cohérent en assurant un véritable continuum de l'école maternelle au lycée.

La logique territoriale de l'académie est prise en compte en synergie avec les remontées des

établissements dans l'expression de leur autonomie. Les évolutions ont fait l'objet d'un examen à partir des demandes des établissements et du pilotage opérationnel des IA-DASEN, avec l'expertise des corps d'inspection.

Plusieurs réunions de régulation académique ont permis d'harmoniser les ouvertures dans le respect des principes d'équité et d'équilibre des territoires, de l'attention portée à la mixité sociale ainsi qu'à la complémentarité de l'offre entre établissements, y compris entre établissements d'enseignement public et privé sous contrat.

Les LVC (l'étude d'une troisième langue vivante) et l'enseignement de spécialité existant LLCER (Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales) ont été étudiées dans un esprit d'équilibre territorial et de manière à étoffer l'offre à plus long terme.

Le nouvel enseignement de spécialité en anglais (Anglais Monde Contemporain, ouvert seulement en première à la rentrée 2020) a été largement déployé sur le territoire, dans un esprit de diversification de l'offre.

### **La carte des SELO (Sections européennes ou de langues orientales)**

- Une nouvelle section européenne en anglais verra le jour dans un lycée professionnel dans le département de l'Isère.

- Un bachibac (section binationale) remplacera la section européenne espagnole au lycée Jean Monnet à Annemasse.

L'académie très engagée dans le développement de compétences linguistiques et dans l'ouverture à l'international, continue à consolider les pôles d'immersion (EMILE, Elysée 2020) dans les secteurs déjà existants afin de proposer cet enseignement à davantage d'élèves de maternelle et de primaire, tout en veillant à assurer la continuité du parcours en collège puis en lycée. Quatre nouveaux collèges (collège Louise de Savoie à Chambéry, collège Louis Aragon à Villefontaine pour l'allemand ; collège Evire à Annecy-le-Vieux pour l'anglais ; collège de Maurienne à St Jean de Maurienne pour l'italien) seront impliqués dans le dispositif à la rentrée 2021 ainsi qu'un nouveau lycée (Lycée du Granier à La Ravoire pour l'anglais).

### **Préparation de rentrée 2021 Section binationale (BACHIBAC)**

#### **OUVERTURE**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2021, une mesure d'ouverture de section binationale « Bachibac » au LPO Jean Monnet à Annemasse a été proposée par l'académie et retenue par le ministère.

Cette demande est rendue pertinente par la position géographique de cet établissement : une forte dynamique de développement économique territorial, au-delà du bassin genevois, impacte le département de la Haute-Savoie frontalier de la Suisse. A ce titre, la proximité avec Genève, ville internationale, les partenariats économiques et les échanges migratoires frontaliers renforcent la vocation internationale du département.

Enfin, la seule section Bachibac ouverte dans l'académie, à ce jour, se trouve dans la Drôme.

D'un point de vue purement pédagogique, le LPO Monnet s'investit depuis une dizaine d'années dans le développement de l'offre de formation en espagnol, et propose une carte des formations très riche au niveau linguistique. Ce projet a été porté par un binôme professoral expérimenté, reconnu

au niveau académique et parfaitement qualifié pour dispenser l'enseignement particulier en section binationale Bachibac.

## **FERMETURE**

Afin de préserver un équilibre entre les différentes langues vivantes sur le bassin « genevois haut savoyard », la section européenne Espagnol du LPO Jean Monnet à Annemasse sera fermée à compter du 01/09/2021.

**UNSA demande une mise à plat de la carte des collèges dans lequel plusieurs LV2 sont offertes dès la 6<sup>ème</sup> en échos aux ouvertures à Buis les Baronnies (Italien / Espagnol).**

---

## **Préparation de la rentrée 2021 / Evolution de la carte des sections sportives scolaires**

Pour la rentrée 2021, l'évolution de l'offre de formation relevant de dispositifs particuliers, tels que les sections sportives scolaires (SSS), s'inscrit dans les mêmes principes d'équité, de territorialité et d'équilibre global de l'offre de chaque établissement mise au regard de l'offre sur son secteur, voire même au niveau du département, que l'ensemble des travaux dédiés à l'évolution de la carte des formations. La priorité est donnée aux établissements ne disposant d'aucune section sportive scolaire.

Pour la rentrée scolaire 2021, 33 projets ont été déposés et instruits, dont 29 émanant de collèges et 4 de lycées. 16 sont retenus.

---

ARDECHE MERIDIONALE AUBENAS 0071245R CLG DE JASTRES Ouverture BASKET-BALL

ARDECHE MERIDIONALE CRUAS 0070010Y CLG ALBERT MERCOYROL Fermeture LUTTE

ARDECHE MERIDIONALE VALS-LES-BAINS 0070846G CLG GEORGES GOUY Ouverture FOOTBALL En année probatoire

ARDECHE MERIDIONALE VILLENEUVE-DE-BERG 0070040F CLG LABOISSIERE Ouverture RUGBY Maintien en année probatoire

DROME ARDECHE CENTRE LA-VOULTE-SUR-RHONE 0070042H CLG LES TROIS VALLEES Ouverture HANDBALL

DROME ARDECHE CENTRE PRIVAS 0071246S CLG BERNARD DE VENTADOUR Ouverture FOOTBALL

DROME ARDECHE CENTRE VALENCE 0260117L CLG PAUL VALERY Ouverture BADMINTON

DROME DES COLLINES ROMANS-SUR-ISERE 0260997T CLG ANDRE MALRAUX Ouverture ATHLETISME

VALLEE DE LA DROME CREST 0261092W CLG FRANCOIS JEAN ARMORIN Ouverture ACT. SPORT. MONTAGNE

CENTRE ISERE PONT-EN-ROYANS 0380055D CLG RAYMOND GUELEN Ouverture ESCALADE

BASSIN GRENOBLOIS SASSENAGE 0382098Z CLG ALEXANDRE FLEMING Ouverture TRIATHLON

BASSIN GRENOBLOIS SEYSSINET-PARISSET 0380072X CLG PIERRE DUBOIS Fermeture FOOTBALL

BASSIN GRENOBLOIS VILLARD-BONNOT 0381778B CLG BELLEDONNE Ouverture SKI DE FOND

PAYS DU MONT BLANC CLUSES 0740911N CLG G ANTHONIOZ DE GAULLE Ouverture FOOTBALL

BASSIN GRENOBLOIS VILLARD-DE-LANS 0380097Z LCL ET SPORTIF JEAN PREVOST Ouverture TENNIS

ALBANAIS ANNECIEN ANNECY 0740003B LG CLAUDE LOUIS BERTHOLLET Fermeture HANDBALL

---

### Préparation de la rentrée 2021

#### Evolution de la carte des autres dispositifs particuliers

#### PUBLIC

#### Les classes à horaires aménagés :

Pour la rentrée 2021, l'évolution de l'offre de formation relevant de dispositifs particuliers, tels que les classes à horaires aménagés (CHA), s'inscrit dans les mêmes principes d'équité, de territorialité et d'équilibre global de l'offre de chaque établissement mise au regard de l'offre sur son secteur, voire même au niveau du département, que l'ensemble des travaux dédiés à l'évolution de la carte des formations.

#### Etat des lieux des CHA à la rentrée 2020 :

#### *Nombre de dispositif CHA par département*

#### PUBLIC Collège

#### Nb de dispositifs et Répartition dans l'académie

07	4	14%
26	6	21%
38	12	41%
73	4	14%
74	3	10%
<b>Total 29</b>		<b>100%</b>

Pour la rentrée scolaire 2021, 4 projets ont été déposés et instruits :

- 2 en musique,
- 1 en cinéma
- 1 en théâtre

1 projet est retenu et proposé ci-après :

**Académie de Grenoble**  
**Evolution de l'offre des classes à horaires aménagés (CHA)**  
ANNECY 0740071A CLG EVIRE Ouverture Cinéma

---

## **SEPGA**

**Les OS signalent des erreurs dans le tableau de répartition par département. Pas le bon ombre de SEPGA.**

**Le tableau avec correctif sera transmis.**

**Mesures rentrée :**

- **6 demandes d'ouverture retenues sur 7**
- ARDECHE VERTE ANNONAY 0071156U CLG LES PERRIERES Ouverture Vente Distribution Logistique
- ISERE RHODANIENNE LA-COTESAINTE ANDRE 0382147C CLG JONGKIND Ouverture Vente Distribution Logistique
- CHAMBERY LA RAVOIRE 0730982W CLG EDMOND ROSTAND Fermeture Habitat
- CHAMBERY LA RAVOIRE 0730982W CLG EDMOND ROSTAND Ouverture Vente Distribution Logistique
- CHABLAIS EVIANLES-BAINS 0740021W CLG LES RIVES DU LEMAN Ouverture Hygiène Alimentation, Services
- CHABLAIS EVIANLES-BAINS 0740021W CLG LES RIVES DU LEMAN Ouverture Vente Distribution Logistique Académie.

## **Evolution de l'offre des 3<sup>ème</sup> prépa-métiers** **Mesures retenues pour la rentrée 2021 - Lycées publics**

Pour la rentrée 2021, 2 projets ont été proposés. Une demande a été retenue.  
Le détail est précisé ci-après :

**BASSIN GRENOBLOIS SASSENAGE 0382099A LPO LYC METIER ROGER DESCHAUX**  
**Chgt capacité Augmentation de 24 à 48 élèves**

**Vote : Unanimité en abstention**

---

## **Préparation de la rentrée 2021 Evolution des ULIS**

La carte des ULIS est arrêtée annuellement par la rectrice d'académie sur proposition des IA-DASEN et de la conseillère technique ASH.

**En préparation de la carte des ULIS collèges pour la rentrée 2021**, il a été pris en compte à la fois le flux prévisionnel des élèves entrants et sortants de collèges ainsi que l'état des listes d'attente au niveau de chaque bassin. La situation de la rentrée 2020 a également été étudiée au travers de certains indicateurs, tels que le nombre d'ULIS pour 1000 élèves ou la proportion d'élèves en ULIS sur le total.

Si les ULIS sont suivies par établissement, la réflexion porte sur une logique de maillage territorial, bassin ou autre maille.

**Concernant les lycées** : depuis 2017, une recherche de maillage systématique s'inscrivant dans la cartographie académique des bassins a été initiée, via l'implantation d'une ULIS lycée "tête de réseau" par bassin, implantée dans l'un des lycées du bassin. A la rentrée 2020, chaque bassin de l'académie est doté au moins d'un coordonnateur ULIS lycée itinérant par bassin qui exerce sa fonction sur l'ensemble des établissements concernés.

A cet effet, pour la rentrée 2021, l'ouverture de 8,5 ULIS en collèges est proposée pour accueillir les élèves en attente :

- **0.5 dans le public pour l'Ardèche, avec 10 élèves en attente (en complément d'un 0.5 donné en juin 2020)**
- **1 dans le public pour la Drôme, avec 5 élèves en attente**
- **5 dans le public pour l'Isère, avec 175 élèves en attente**
- **1 dans le public pour la Savoie, avec 26 élèves en attente**
- **et 1 dans le public pour la Haute Savoie, avec 17 élèves en attente.**

L'effort académique a été porté sur le département de l'Isère, présentant le flux d'élèves le plus élevé.

S'agissant des ULIS lycée pour la rentrée 2021, 2 ETP supplémentaires seront dédiés à ces dispositifs.

Une réflexion sera menée sur les ULIS lycées réseau et leur coordination.

**Vote reporté**

---

## **Réponses aux questions diverses**

### **Campagne de tests COVID (sites implantés)**

**2 en 38**

**4 en 07**

**4 en 73**

**2 en 74**

**1 en 26**



### 3 modes de fonctionnement

- Test si 3 cas dans l'école (7 jours glissants) = profs + élèves
- Pas de test pour les 6/11 ans
- Tests sur zones où virus circule massivement
- Zones où le variant circule (y compris pour les 6/11 ans à confirmer).

Constitution d'une équipe qui se déplacera pour tester.

### Recrutement contractuels

**1D** : 66 ETP/ 64.2 couverts

**AED** : Dispositif COVID jusqu'au 5 février / 283 ETP maxi (71 ETP recrutés)

**2D** : 129 personnes recrutées / 72.3 ETP (281 ETP maxi) = 107 enseignants remplacés car vulnérables.

**Liste complémentaire PE** : reste 12/50

**AESH** :

- ok pour les listes OSTIC par département
- Pour les temps de transport des AESH (à prendre sur le temps global) / info sera faite aux chefs d'établissements !!!

**Remplacement de courte durée** (dotation HSE) : 3 établissements ont fait des demandes

### Devoirs faits :

- 2020 / 2021 = 2 phases ( juillet === rentrée 2020) puis (oct === mi-novembre 2020) / projets
- 50 000 heures (pour période janv à juin 2021)